

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/SG/ST/C.MN/V/C1PM/20 20 DU 30 MARS 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) A LABBA DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA, DEP/VRTEMENT DU HAUT – NYONG. REGION DE L'EST. LOT UNIQUE

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSAMENA. Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un Centre de Santé Intégré (CSI) à LABBA dans la Commune de Messamena, Département du Haut – Nyong, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux à réaliser est la suivante :

Lot 100 : Travaux préliminaires et terrassements ;

Lot 200: Fondations ;

Lot 300: Béton armé en élévation ;

Lot 400 : Maçonnerie ;

Lot 500 : Enduits-Chape et divers ;

Lot 600 : Plafonds ;

Lot 700: Revêtements scelles ;

Lot 800 : Charpente -couverture ;

Lot 900 : Menuiseries bois ;
Lot 1000 : Menuiseries métallique ;
Lot 1100 : Peinture-Vitrierie ;
Lot 1200 : Electricité ;
Lot 1300 : Fluides

3. Coût prévisionnel

50 000 000

4. Délai de livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

5. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont allotis en un (01) seul lot (Lot unique).

6. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais et installées au Cameroun.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Publics (BIP) du Ministère de la Santé Publique, Exercice 2020.

Coût prévisionnel : **50.000.000 FCFA**

Imputation : **5440531076412286112221**

Autorisation de dépense : **IV06236**

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de Messamena, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance adéquate, le paiement de la

somme non remboursable soixante mille (60 000) francs CFA à la Recette Municipale de Messamena.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de Messamena, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance alieslanl, le paientent de la somme non remboursable soixante mille (60 000) francs CFA à la Recette Municipale de Messamena

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués conune tels, devra parvenir sous pli fermé au Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune de Messamena Tel : 697 27 74 42/663 31 54 14, au plus tard le, 3 0 2020 à 11 heures précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°

007/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2020

13 0 Tiflu POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
CENTRE DE

SANTE INTEGRE (CSI) A LABBA DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA,
DEPARTEMENT DU HAUT -NYONG, REGION DE L'EST. LOT UNIQUE.

“An ‘ouvrir qu ‘en séance de dépouillement “

11. Cautionnement provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances, soit

12. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de U' ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle des Actes de la Mairie de Messamena le

à 12heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Messamena, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ; ,
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
- 4) Absence de la Caution de soumission.

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ou non-conforme;

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau

des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces doivent être datées de moins de trois (03) mois par une Autorité Administrative compétente.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAG et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'entreprise Oui/Non
- 3) La Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux Oui/Non
- 4) La Cohérence entre le planning d'approvisionnement en matériaux, le planning d'exécution des travaux Oui/Non
- 5) L'expérience du personnel d'encadrement Oui/Non
- 6) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 7) La Compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

15. Attribution

Chacune des Lettres-Commandes à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1 – Administrative sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
- 3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPA0 des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant

soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune de Messamena, aux numéros de téléphones : 699 821 395 / 697 27 74 42.

MESSAMENA le 30 Mars 2020

Le MAIRE

NKOUOK Serges Alfred